

Aya

1889 JOLIETTE

ALMANACH-JOURNAL

A

L'USAGE DE LA JEUNESSE

— PAR —

F. A. BAILLAIRGÉ, P^{re}

POUR

1889

DEUXIEME ANNEE

PRIX : 5 CENTINS

EN VENTE

A Joliette, chez l'auteur et chez A. GERVAIS ; à Québec, chez GARANT ; aux Trois-Rivières, chez AYOTTE ; à Montréal, chez CADIEUX ET DEROME. —

Tous droits réservés.

Jeunes gens, abonnez-vous à L'ETUDIANT

Cette feuille s'adresse à la jeunesse studieuse. Elle s'applique à faire du jeune homme "un homme comme il faut". Elle le met au fait des événements contemporains : dans l'histoire, dans les sciences, les arts et les lettres. Elle lui enseigne la bonne tenue, cherche à le récréer tout en lui donnant le goût des études sérieuses.

50 CENTIMS PAR AN POUR LA JEUNESSE.

On peut se procurer tous les numéros qui ont paru.

JEUNES FILLES, ABONNEZ-VOUS AU "COUVENT"

Cette feuille vous enseigne l'amabilité chrétienne, le savoir-faire, le savoir-vivre, la cuisine, la couture, la piété.

25 CENTIMS PAR ANNÉE.

On peut se procurer tous les numéros qui ont paru

N. B. On peut s'adresser directement à

F. A. BAILLAIRCE, Ptre,

Rédacteur de l'*Etudiant* et du *Couvent*, Joliette, P. Q.

AL
L'USAC

A Joliette,
bec, chez GA
à Montréal, c

ALMANACH-JOURNAL

A
L'USAGE DE LA JEUNESSE

— PAR —

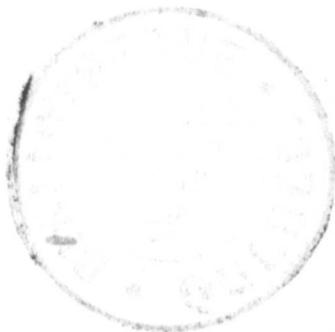
F. A. BAILLAIRGE, P^{tr}e

POUR

1889

DEUXIEME ANNEE

PRIX: 5 CENTINS



EN VENTE

A Joliette, chez l'auteur et chez A. GERVAIS ; à Québec, chez GARANT ; aux Trois-Rivières, chez AYOTTE ; à Montréal, chez CADIEUX ET DEROME.

Tous droits réservés.

JANVIER

ENFANT JÉSUS

Les jours croissent de 1 h. 5 minutes

FEVRIER

DOULEURS DE LA STE VIERGE

Les jours croissent de 1 h. 33 m.

1	Mar	CIRC. (d'obligation)	1	Ven	S. Ignace, E. M.
2	Mer	S. Etienne	2	Sam	PURIFICATION, B.V.M.
3	Jeu	S. Jean	3	DIM	Sol. de la Purific.
4	Ven	SS. Innocents	4	Lun	S. André Corsin, E.C.
5	Sam	Vigile	5	Mar	Ste Agathe, V. M.
6	DIM	EPIPHANIE	6	Mer	S. Tite, E. C.
7	Lun	Octave	7	Jeu	S. Romuald, Ab.
8	Mar	Octave	8	Ven	S. Jean de Matha, C.
9	Mer	Octave	9	Sam	S. Raymond de P., C.
10	Jeu	Octave	10	DIM	Ste Scholastique, V.
11	Ven	Octave	11	Lun	S. Geneviève, V.
12	Sam	Octave	12	Mar	S. Ildefonse, E. Conf.
13	DIM	1er de l'Epiphanie	13	Mer	Les 26 MM. Japonais
14	Lun	S. Ulaire	14	Jeu	S. Cyrille d'A. E. D.
15	Mar	S. Paul, Ermite	15	Ven	SS. Faust. et Jov., MM
16	Mer	S. Marcel, P. M.	16	Sam	Férie
17	Jeu	S. Antoine, Ab.	17	DIM	SEPTUAGÉSIME
18	Ven	Ch. de S. P. à R.	18	Lun	S. Siméon, E. M.
19	Sam	S. Canut, M.	19	Mar	Prière de N.-S.
20	DIM	S. NOM DE JÉSUS	20	Mer	Férie
21	Lun	Férie	21	Jeu	Du SS. Sacrement
22	Mar	SS. V. et Anast. MM.	22	Ven	C. S. Pierre à Ant.
23	Mer	Epous. de la B.V.M.	23	Sam	Vig. S.P. Dami., E.D.
24	Jeu	St. Timothée, E. M.	24	DIM	SEXAGÉSIME
25	Ven	Conversion de S. P.	25	Lun	S. Mathias, apôtre
26	Sam	S. Polycarpe, E. M.	26	Mar	De la Passion
27	DIM	S. Jean Chrysostome	27	Mer	Férie
28	Lun	S. Agnès, V. M.	28	Jeu	Du SS. Sacrement
29	Mar	S. François de Sales			
30	Mer	Ste Martine, V. M.			
31	Jeu	S. P. Nolasque, C.			

CO
Les j
1 V
2 Sa
3 D
4 L
5 M
6 M
7 Je
8 V
9 Sa
10 DI
11 Lu
12 Ma
13 Me
14 Je
15 Ve
16 Sa
17 DI
18 Lu
19 Ma
20 Me
21 Je
22 Ve
23 Sa
24 DI
25 Lu
26 Ma
27 Me
28 Je
29 Ve
30 Sa
31 DI

MARS

AVRIL

CONSACRÉ A SAINT JOSEPH

CONSACRÉ A JÉSUS CRUCIFIÉ

Les jours croissent de 1 h. 48 m.

Les jours croissent de 1 h. 40 m.

1 Ven	Férie	1 Lun	Férie
2 Sam	De l'I. Conception	2 Mar	S.Franç.de Paule,C.
3 DIM	QUINQUAGÉSIME	3 Mer	Férie
4 Lun	S. Casimir, C.	4 Jeu	S. Isidore, E. D.
5 Mar	Férie	5 Ven	Du Précieux Sang
6 Mer	LES CENDRES	6 Sam	Férie
7 Jeu	S.Thomas d'A.,C.D.	7 DIM	PASSION
8 Ven	Couronnes d'Epines	8 Lun	Férie
9 Sam	Ste Françoise, Ve	9 Mar	Férie
10 DIM	1er du Carême	10 Mer	Férie
11 Lun	Férie	11 Jeu	S. Léon, P. D.
12 Mar	S. Grégoire, P. D.	12 Ven	N.-Dame de Pitié
13 Mer	Q. Temps. Férie	13 Sam	S. Herménégilde, M.
14 Jeu	Férie	14 DIM	RAMEAUX
15 Ven	Q.T.,Ste Lance et C.	15 Lun	Férie
16 Sam	Quatre Temps.Férie	16 Mar	Férie
17 DIM	2me du Carême	17 Mer	Férie
18 Lun	S. Gabriel, Arch.	18 Jeu	JEUDI SAINT
19 Mar	S. JOSEPH	19 Ven	VENDREDI SAINT
20 Mer	S.Cyrille de Jé.,E.D.	20 Sam	SAMEDI SAINT
21 Jeu	S. Benoit, Ab.	21 DIM	PAQUES
22 Ven	S. Suaire	22 Lun	Octave
23 Sam	S. Thuribe, Ev. C.	23 Mar	Octave
24 DIM	3me du Carême,	24 Mer	Octave
25 Lun	ANNONCIATION (d'o.)	25 Jeu	Octave Proc.deS.M.
26 Mar	S. Patrice, Ev. C.	26 Ven	Octave
27 Mer	Férie	27 Sam	Octave
28 Jeu	Férie	28 DIM	1er de Pâques.Quas.
29 Ven	Des Cinq Plaies	29 Lun	S. Pierre, M.
30 Sam	Férie	30 Mar	Ste Cath. de Sienne
31 DIM	4me du Carême		

MAI

CONSACRÉ A MARIE

Les jours croissent de 1 h. 17 m.

JUIN

SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

Les jours croissent de 17 m. du 1er
au 20, et décroissent de 4 minu-
tes du 23 au 30.

1	Mer	SS. PHIL. et JACQ. Ap.	1	Sam	Octave
2	Jeu	S. Athanase, E. D.	2	DIM	Du Dimanche
3	Ven	INV. DE LA STE CROIX	3	Lun	Octave
4	Sam	S. Monique, Ve	4	Mar	S. Franç. Carac, C.
5	DIM	2me de Pâques, Ste F	5	Mer	S. Boniface, E. M.
6	Lun	S. Jean dev. la P. L.	6	Jeu	Octave de l'Ascens.
7	Mar	S. Stanislas, E. M.	7	Ven	Férie
8	Mer	Apparition de S. Mic	8	Sam	Jeûne. Vigile
9	Jeu	S. Grég. de Naz., E. D	9	DIM	PENTECÔTE
10	Ven	S. Antonin, E. C.	10	Lun	Octave
11	Sam	S. Franç de Hiér., C.	11	Mar	Octave
12	DIM	3ede Pâq. PAT S. Jos.	12	Mer	Quatre Temps. Oct.
13	Lun	S. Marc, Evêque	13	Jeu	Octave
14	Mar	S. Anselme, E. D.	14	Ven	Quatre Temps. Oct.
15	Mer	S. Isidore le Labour.	15	Sam	Quatre Temps. Oct.
16	Jeu	S. Ubald, E. C.	16	DIM	1er P. STE. TRINITÉ
17	Ven	S. Jean Nepomuc., M	17	Lun	S. Barnabé, Ap.
18	Sam	S. Venant, Ab.	18	Mar	S. Basile, Ev. D.
19	DIM	4e de Pâq. S. P. Cél.	19	Mer	Ste Julienne de Fal., v
20	Lun	S. Bern. de Sienne, C.	20	Jeu	FETE DIEU (d'ob.)
21	Mar	S. Paschal, Conf.	21	Ven	S. Louis de Gonz., E.
22	Mer	Férie	22	Sam	Vigile de S. J. B. Oct.
23	Jeu	SS. Sacrement	23	DIM	2e de la Pentecôte
24	Ven	N.-D. de B. Secours	24	Lun	S. JEAN-BAPTISTE
25	Sam	S. Grégoire VII, P. C.	25	Mar	S. Guillaume, Ab.
26	DIM	5e de Paq. S. Ph. de N.	26	Mer	SS. Jean et Paul, MM.
27	Lun	Rog. Ste M. Mad. de P	27	Jeu	Octave. Fête-Dieu
28	Mar	Rog. S. Aug. E. et C.	28	Ven	Jeûne, Vigile. S.-C.
29	Mer	Rog. Vigile	29	Sam	SS. P. et P. (d'ob.)
30	Jeu	ASCENSION (d'oblig.)	30	DIM	3e de la Pentecôte
31	Ven	Ste Angèle de Merici			

CONS

Les j

1	L
2	M
3	M
4	J
5	V
6	S
7	D
8	L
9	M
10	M
11	J
12	V
13	S
14	D
15	L
16	M
17	M
18	J
19	V
20	Sa
21	DI
22	Lu
23	Ma
24	Me
25	Je
26	Ve
27	Sa
28	DI
29	Lu
30	Ma
31	Me

JUILLET

AOUT

CONSACRÉ AU PRÉCIEUX SANG

SAINTE CŒUR DE MARIE

Les jours décroissent de 58 minutes

Les jours décroissent de 1 h. 35 m.

1 Lun	Oct. de S. Jean-B.	1 Jeu	Oct. de S Jacques.
2 Mar	VISITATION	2 Ven	Oct. de Ste Anne
3 Mer	De l'Octave	3 Sam	Invent. S. Etienne
4 Jeu	De l'Octave	4 DIM	8e de la P. S. Dom.
5 Ven	S. Michel des Saints	5 Lun	N.-D. des Neiges
6 Sam	Oct. de SS. Pierre et P.	6 Mar	Transfig. de N.-S.
7 DIM	4e de la Pentecôte	7 Mer	S. Cajetan, C.
8 Lun	Ste Elisabeth, Ve	8 Jeu	SS. Cyriac, etc., MM.
9 Mar	SS. Zénon, etc., MM.	9 Ven	Vigile. S.P. ès-Liens
10 Mer	Les Sept Frères M.	10 Sam	S. LAURENT, M.
11 Jeu	S. Pie, Pape et M.	11 DIM	9e P. Ste Philomèn.
12 Ven	S. Jean Gualbert, Ab	12 Lun	Ste Claire, V.
13 Sam	S. Anaclet, P. M.	13 Mar	S. Alp. de Lig., E.D.
14 DIM	5e de la Pentecôte	14 Mer	Vigile
15 Lun	S. Henri	15 Jeu	ASSOMPTION
16 Mar	N.-D. de M.-Carmel	16 Ven	S. Roch, C.
17 Mer	S. Alexis, C.	17 Sam	Jeûne. Oct. S. Laur.
18 Jeu	S. Camille de Lellis	18 DIM	10e P. S. Joachim.
19 Ven	S. Vincent de Paul	19 Lun	S. Hyacinthe, C.
20 Sam	S. Jérôme Emilien	20 Mar	S. Bernard, C. D.
21 DIM	6e de la Pentecôte	21 Mer	S. Jeanne de Ch., V.
22 Lun	Ste Marie Magd. Pén	22 Jeu	Oct. Assomption
23 Mar	S. Apollinaire, E.M.	23 Ven	Vigile. S. Phil. de B.
24 Mer	Vigile	24 Sam	S. BARTHELEMI, Ap.
25 Jeu	S. JACQUES, Ap.	25 DIM	11e P. S.-C. de M.
26 Ven	STE ANNE, Ve	26 Lun	S. Zéphyrin, P. M.
27 Sam	Octave	27 Mar	S. Jos. de Calas., C.
28 DIM	7e de la Pentecôte	28 Mer	S. Augustin, E. D.
29 Lun	Ste Marthe, V.	29 Jeu	Décoll. de S. J.-B.
30 Mar	Octave	30 Ven	Ste Rose de Lima, V.
31 Mer	S. Ignace de Loyola	31 Sam	S. Raymond N., C.

SEPTEMBRE

OCTOBRE

CONSACRÉ A SAINT MICHEL

CONSACRÉ A L'ANGE GARDIEN

Les jours décroissent de 1 h. 42 m.

Les jours décroissent de 1 h. 44 m.

1	DIM	12e de la Pentecôte	1	Mar	S. Remi, E. C.
2	Lun	S. Etienne, C.	2	Mer	SS. Anges Gardiens
3	Mar	Férie	3	Jeu	Du S. Sacrement
4	Mer	Férie	4	Ven	S. François d'Assise
5	Jeu	S. Laurent Just., E. C.	5	Sam	De l'Imm. Concept.
6	Ven	Férie	6	DIM	17e P. S. Rosaire
7	Sam	De l'Imm. Concept.	7	Lun	S. Marc, P. C.
8	DIM	13e P. NAT. B. V. M.	8	Mar	Ste Brigitte, Ve
9	Lun	Octave	9	Mer	SS. Denis, etc., MM.
10	Mar	S. Nicolas Tolent., C.	10	Jeu	S. François de B., C.
11	Mer	Octave	11	Ven	Férie
12	Jeu	Octave	12	Sam	De l'Imm. Concept.
13	Ven	Octave	13	DIM	18e P. Matern. B. V. M.
14	Sam	Exalt. de la Ste Croix	14	Lun	S. Calixte, P. M.
15	DIM	14e P. S. N. de Marie	15	Mar	Ste Thérèse, V.
16	Lun	SS. Corn. et Cypr. MM	16	Mer	Férie
17	Mar	Stigm. de S. Franç.	17	Jeu	Ste Hedwige, Ve
18	Mer	IVT. S. Jos. de Copert	18	Ven	S. Luc
19	Jeu	SS. Janvier, etc., MM.	19	Sam	S. Pierre d'Alc.
20	Ven	IVT. SS. Eust. MM.	20	DIM	19e P. Pureté B. V. M.
21	Sam	IVT. S. MATHIEU, Ap.	21	Lun	SS. Ursule, etc., V. M.
22	DIM	15e P. N.-D. des 7 D.	22	Mar	Férie
23	Lun	S. Lin, P. M.	23	Mer	S. Rédempteur
24	Mar	N.-D. de la Merci	24	Jeu	S. Raphaël, Arch.
25	Mer	Férie	25	Ven	SS. Chrys. et Darie
26	Jeu	D's . Sacrement	26	Sam	Vigile, V. L.
27	Ven	SS. Côme et Damien	27	DIM	20 P. Patron. B. V. M.
28	Sam	S. Wenceslas, M. S.	28	Lun	SS. SIMON et JUDE
29	DIM	16e P. S. MICHEL ARC.	29	Mar	Férie
30	Lun	S. Jérôme, C. D.	30	Mer	Férie
			31	Jeu	Jeûne, Vigile

AUX

Les jour

1	Ve
2	Sa
3	DI
4	Lu
5	Ma
6	Me
7	Jeu
8	Ve
9	Sa
10	DI
11	Lu
12	Ma
13	Me
14	Jeu
15	Ve
16	Sa
17	DI
18	Lu
19	Ma
20	Me
21	Jeu
22	Ve
23	Sa
24	DI
25	Lu
26	Ma
27	Me
28	Jeu
29	Ve
30	Sa

NOVEMBRE

AUX AMES DU PURGATOIRE

Les jours décroissent de 1 h. 17 m.

DECEMBRE

A MARIE IMMACULÉE

Les jours décroissent de 20 m. du
1er au 20, et croissent de 5 mi-
nutes du 21 au 31.

1	Ven	TOUSSAINT(d'ob)	1	DIM	1er de l'Avent
2	Sam	TRÉPASSÉS	2	Lun	Ste Bibiane, V. M.
3	DIM	21e de la P. Du Dim.	3	Mar	S. François-Xav., C.
4	Lun	S. Charles, E. C.	4	Mer	Jeûne. S.P. Chrysol.
5	Mar	Octave	5	Jeu	Férie
6	Mer	Octave	6	Ven	Jeûne. S. Nicolas
7	Jeu	Octave	7	Sam	S. Ambroise, E. D.
8	Ven	Oct. de la Toussaint	8	DIM	2e de l'Av. Imm. C.
9	Sam	Déd. Bas. de Latran	9	Lun	Octave
10	DIM	22e.P.,S.And.Av.,C.	10	Mar	Transl. Maison Lor.
11	Lun	S. Martin, E. C.	11	Mer	S. Damase, P. C.
12	Mar	S. Martin, P. M.	12	Jeu	Octave
13	Mer	S. Stanis. Kostska, C.	13	Ven	Jeûne. Ste Lucie, V.
14	Jeu	S. Didace, C.	14	Sam	Octave
15	Ven	Ste Gertrude, V.	15	DIM	3me de l'Avent
16	Sam	S. Josaphat, Ev. M.	16	Lun	S. Eusèbe, E. M.
17	DIM	23me. P. Du Dim.	17	Mar	Férie
18	Lun	Déd. Basil. SS.P. & P.	18	Mer	IV T. Expectat. S. V.
19	Mar	Ste Elisa. Hong. Vve	19	Jeu	Férie
20	Mer	S. Félix de Val., C.	20	Ven	IV Temps. Férie
21	Jeu	Présen. B. V. M.	21	Sam	IV T.S. Thomas, Ap.
22	Ven	Ste Cécile, Vve, M.	22	DIM	4me de l'Avent
23	Sam	S. Clément, P. M.	23	Lun	Férie
24	DIM	24e P. S. J. Croix, C.	24	Mar	Jeûne. Vigile
25	Lun	Ste Catherine, V.M.	25	Mer	NOEL (d'ob.)
26	Mar	S. Pierre d'Alex. Ev.	26	Jeu	S. Etienne, M.
27	Mer	S. Léonard de P. M.	27	Ven	S. Jean, Evang., Ap.
28	Jeu	SS. Irénée, etc., MM.	28	Sam	SS. Innocents, MM.
29	Ven	Vigile	29	DIM	Dim. dans l'oct. S. Th.
30	Sam	S. André, Apôtre	30	Lun	Octave
			31	Mar	S. Sylvestre, P. C.

TABLEAU PERPETUEL D'INDULGENCES PLENIERES

- I. *Indulgences que l'on peut gagner tous les JOURS.*
Prière : *Me voici, ô bon et très doux Jésus, récitée le jour de la communion.*
Exercice du chemin de la croix.
Acte héroïque de charité.
Récitation des 6 *Pater, Ave* et *Gloria* du S. bleu.
- II. *Indulgences que l'on peut gagner toutes les SEMAINES.*
LE DIMANCHE : Congrégation de la B. V. M. (1).
LE LUNDI : Acte héroïque de charité.
LE MERCREDI : Scapulaire noir ou du Mont-Carmel.
- III. *Indulgences plénières que l'on peut gagner tous les MOIS à jour fixe.*
1er dimanche. Scapulaire bleu.
1er vendredi ou 1er dimanche. Gardes d'honneur.
3e dimanche. Scap. de N.-D. des Sept Douleurs.
Dernier dimanche. Chapelet de S. Dominique.
Un dimanche (à son choix). Scapulaire noir.
- IV. *Indulgences plénières que l'on peut gagner tous les mois à jour LIBRE.*
Deux fois par mois : Propagation de la Foi.
Scapulaire bleu.
Une fois par mois : Gardes d'honneur.
Enfants de Marie.
Chapelet brigittain.
Chapelet de N.-D. des Sept Douleurs.
Angelus.
Prière à l'ange gardien : Ange de Dieu.
Pour la récitation quotidienne de diverses prières et oraisons jaculatoires.

(1) Si l'assemblée de la Congrégation se faisait un autre jour de la semaine, c'est au jour de l'assemblée que l'on gagne l'indulgence.

Outr
l'on pe
inscrite
grand r

A

IND. PL

IND. PL

IND. PL

(1) Le

Nota Bene

Outre ces indulgences, il y en a beaucoup d'autres que l'on peut gagner en différents temps. Elles n'ont pas été inscrites dans le tableau précédent parce que, pour le grand nombre, elles changent de date chaque année.

AUTRES INDULGENCES PLENIERES

JANVIER

IND. PLÉN. : 1er. Scapulaire noir. — 6. Cordon de S. Joseph. — 21. Enfants de Marie. — 23. Cordon de S. Joseph.

FÉVRIER

IND. PLÉN. : 3. Scapulaire noir, Scapulaire bleu, Enfants de Marie, Litanies de la Sainte Vierge (si on les dit tous les jours), Gardes d'honneur, Cordon de S. Joseph. — 4. Scapulaire noir. — 10. Scapulaire de N.-D. des Sept Douleurs dans les églises où la confrérie est établie.

MARS

IND. PLÉN. : 12. Gardes d'honneur. — 19. Tiers-Ordre, absolution générale. — 23. Scapulaire noir, Scap. bleu, membres de la Sainte Enfance, (conditions : aumône de 10 centins par an, plus la récitation quotidienne d'un *Ave Maria* et l'invocation : *Vierge Marie, priez pour nous et pour les pauvres petits enfants infidèles*), Gardes d'honneur. — 24. *B. Joseph Marie Tomast*, Scapulaire bleu. — 25. Scapulaire noir, Scap. bleu, Enfants de Marie, Litanies de la Sainte Vierge, Gardes d'honneur, Congrégation de la B. V. M. — 30. Scap. bleu.

(1) Les chiffres indiquent la date du mois.

AVRIL

IND. PLÉN. : 12. Scapulaire bleu, Scapulaire de N.-D. des Sept Douleurs.— 21. Scapulaire bleu, Gardes d'honneur, Cordon de S. Joseph, Tiers-Ordre, absolution générale. — 29. Scapulaire noir, Scap. bleu, Gardes d'honneur.—30. Scap. bleu.

MAI

IND. PLÉN. : 3. Propagation de la Foi (conditions : dire chaque jour un *Pater* et un *Ave*, avec l'invocation *S. François-Xavier, priez pour nous*, plus une aumône de 52 centins par an), Scapulaire bleu. — 5. *Saint Ange*, martyr, Scapulaire noir. — 12. Cordon S. Joseph. — 16. *S. Simon Stock*, Scapulaire noir. — 30. Scapulaire noir, Scapulaire bleu, Enfants de Marie, Gardes d'honneur, Congrégation B. V. M., Cordon de S. Joseph. — Un jour du mois pour ceux qui font le mois de Marie.

JUIN

IND. PLÉN. : 9. Scapulaire bleu, Cordon de S. Joseph, Tiers-Ordre, absolution générale. — 16. Scapulaire bleu. — 20. Cordon de S. Joseph. — 28. Gardes d'honneur, Tiers-Ordre, absolution générale. — 29. Scapulaire bleu, Gardes d'honneur. — Un jour du mois pour ceux qui font le mois du Sacré-Cœur.

JUILLET

IND. PLÉN. : 2. Scapulaire noir, Cordon de S. Joseph. — 16. (ou le dimanche qui suit si on n'a pu le jour de la fête) Scapulaire noir. — 19. Sainte Enfance (outre les conditions ordinaires, il faut prier ce jour-là pour l'accroissement de l'œuvre de la Sainte Enfance. — 20. *S. Elie*, prophète, Scapulaire noir. — 26. Scapulaire noir.

IND. PLÉN. :

IND. PLÉN. :

IND. PLÉN. : 2

IND. PLÉN. : 1

IND. PLÉN. : 3

AOÛT

IND. PLÉN.: 2. Scapulaire bleu, Tiers-Ordre. — 7. Scapulaire bleu. — 12. Tiers-Ordre. — 15. Enfants de Marie, Scapulaire bleu, Propagation de la foi, Litanies de la Ste Vierge (voir 3 février), Gardes d'honneur, Congrégation de la B. V. M., Cordon de S. Joseph. — 18. Scapulaire noir. — 23. Scapulaire de Notre-Dame des Sept Douleurs. — 28. Scapulaire bleu.

SEPTEMBRE

IND. PLÉN.: Litanies de la Ste Vierge (voir 3 février), Scapul. noir, Enfants de Marie, Gardes d'honneur, Congrégation de la B.V. M., Scapulaire bleu, Cordon de S. Joseph. — 14. Scapulaire bleu. — 16. Scapulaire de Notre-Dame des Sept Douleurs. — 29. Scapulaire bleu, Scapulaire noir.

OCTOBRE

IND. PLÉN.: 2. Scapulaire bleu, Sainte Enfance. — 4. Tiers-Ordre. — 6. Enfants de Marie. — 8. Chapelet brigittain, si on l'a dit au moins une fois par semaine. — 15. Scapulaire noir, Scapulaire bleu.

NOVEMBRE

IND. PLÉN.: 1. Scapulaire bleu, Enfants de Marie. — 10. Scapulaire bleu. — 21. Scapulaire noir, Sainte-Enfance. — 24. Scapulaire noir.

DECEMBRE

IND. PLÉN.: 3. Propagation de la Foi, (voir 3 mai), Ste Enfance. — 8. Litanies de la Sainte Vierge (voir 3 février), Scapulaire bleu, Enfants de Marie, Gardes d'honneur, Scapulaire noir, Cordon de S. Joseph, Tiers-Ordre, absolution générale. — 13. *Saint Jean Marinoni*, Scapulaire bleu. — 25. Scapulaire bleu, Enfants de Marie, Gardes d'honneur, Congrégation de la B. V. M., Cordon de S. Joseph, Tiers-Ordre, absolution générale.

Lecture variée

L'utile et l'agréable

AU CRUCIFIX !

A la tête de mon lit, un crucifix est suspendu, un crucifix tout simple. Qu'elle est sainte la figure du Sauveur ! quelle douceur dans son regard affligé ! Bien souvent, lorsque la nuit tout dort dans la maison, j'entre tout doucement dans ma chambre, mon œil rencontre son doux regard, et je me dis : " De là-haut, ton Sauveur te regarde ! "

*
* *

Puis, lorsqu'à la lueur de ma lampe, je me débats, privé de sommeil, contre les ennuis et le chagrin, quand je me rappelle tristement tout ce que, pendant le jour, j'eus de douleurs à supporter, alors mes yeux, par un mouvement irréfléchi, s'élèvent vers la sainte image, et rasséréné, réconforté je m'écrie : " De là-haut, ton Sauveur te regarde ! "

*
* *

Que de fois dans les heures anxieuses du doute, quand l'âme elle-même ne sait où se retrouver, quand voyant le

vice cour
où est le
même, j
" De là-h

Lorsqu
à la fièvr
frapper le
yeux vers
des en co
sole : " I

Quand
vis mon e
d'amis él
vine imag
récitai m
que l'ima
garde ! "

A jama
image, po
aussi, mes
à ma port
autour de
même, tu
te regarde

vice couronné de lauriers, elle se demande où est le bien, où est le mal, quand alors, fatigué des hommes et de moi-même, je succombe, un regard en haut et je me dis : “ De là-haut, ton Sauveur te regarde ! ”

*
* *

Lorsque, malade, je me débats dans mon lit, en proie à la fièvre, lorsque, privé de sommeil, j'écoute l'horloge frapper les heures l'une après l'autre, alors j'élève mes yeux vers ce Patient qui a supporté des douleurs si grandes en comparaison des miennes, et cette pensée me console : “ De là-haut, ton Sauveur te regarde ! ”

*
* *

Quand l'un des miens à son tour fut étendu, quand je vis mon enfant en danger, quand je tremblai sur le sort d'amis éloignés, bien vite j'élevai mon regard vers la divine image. Je n'employai pas de belles paroles, je ne récitai même pas une prière, et pourtant il me sembla que l'image me disait : “ De là-haut, ton Sauveur te regarde ! ”

*
* *

A jamais donc, tu resteras à la tête de mon lit, divine image, pour me consoler moi-même, pour vous consoler aussi, mes bien-aimés, le jour où la mort viendra frapper à ma porte. Et quand je serai étendu là, muet et raidi, autour de moi répétez ces mots bénis : “ Dans la mort même, tu n'es pas abandonné : de là-haut, ton Sauveur te regarde ! ”

G. SEILD,
Poète allemand.

UN DÉBUTANT

Des fleurettes, des herbiettes,
Un petit gosier de pinson,
Et puis du son, du son, du son :
Pour monter au rang des poètes
Ce n'est pas assez, mon garçon !

Tes rimes, certes, sont proprettes ;
Du gaulois suivant la leçon,
Tu sais tourner tes turlurettes
Et presque saler ta chanson :
Ce n'est pas assez, mon garçon !

Buloz applaudit ces sornettes.
Si tu cèdes à l'hameçon,
Tu pourras être l'échanson
Le plus connu dans leurs buvettes :
Ce n'est pas assez, mon garçon !

Un souffle à remplir vingt trompettes,
Des feux à fondre sans façon
Le bronze comme le glaçon :
Pour monter au rang des poètes,
Voilà ce qu'il faut, mon garçon !

LOUIS VEUILLOT.

LETTRE

A Mlle C. de MAISTRE

J'ai reçu avec un extrême plaisir, ma chère enfant, ta dernière lettre non datée. Je l'ai trouvée pleine de bons sentiments et de bonnes résolutions. Je suis entièrement de ton avis : celui qui *veut* une chose en

vient à b
de c'est c
la force
conter l'
était, au
çon char
parleme
pour cel
pour le p
lui-même
rabort, vi
la quaran
chère Co

J'aime
mais je p
âge, je sa
avait en
lu invent
illusions.
prendre l
de ferme
travaill
France, c
tes, perso
qui ne le
vice des
Voltaire
n'en sais
te ans qu
mes sont
mes, etc
femme, c
ses qu'il
ment le c
vre dans
l'Enéide,
Athalie,
ni le Jou
re, ni la
re, ni le
sur l'histe

vient à bout ; mais la chose la plus difficile dans le monde c'est de *vouloir*. Personne ne peut savoir quelle est la force de la volonté, *même dans les arts*. Je veux te conter l'histoire du célèbre Harrison, de Londres. Il était, au commencement du dernier siècle, jeune garçon charpentier au fond d'une province, lorsque le parlement proposa le prix de 40,000 livres sterling pour celui qui inventerait une montre à équation pour le problème des longitudes, Harrisson se dit à lui-même : *Je veux gagner ce prix*, il jeta la scie et le rabot, vint à Londres, se fit garçon horloger, "travilla quarante ans", et gagna le prix. Qu'en dis-tu, ma chère Constance ? cela s'appelle-t-il *vouloir* ?

J'aime le latin pour le moins autant que l'allemand ; mais je persiste à croire que c'est un peu tard. A ton âge, je savais Virgile et compagnie par cœur, et il y avait environ cinq ans que je m'en mêlais. On a voulu inventer des *méthodes faciles*, mais ce sont de pures illusions. Il n'y a point de méthodes faciles pour apprendre les choses difficiles. L'unique méthode est de fermer sa porte, de faire dire qu'on n'y est pas, et de travailler. Depuis qu'on s'est mis à nous apprendre, en France, comment il fallait apprendre les langues mortes, personne ne les sait, et il est assez plaisant que ceux qui ne les savent pas veuillent absolument prouver le vice des méthodes employées par nous qui les savons. Voltaire a dit, à ce que tu me dis (car, pour moi, je n'en sais rien : jamais je ne l'ai tout lu, et il y a trente ans que je n'en ai pas lu une ligne), que les femmes sont capables de faire tout ce que font les hommes, etc ; c'est un compliment fait à quelque jolie femme, ou bien c'est une des cent mille et mille sottises qu'il a dites dans sa vie. La vérité est précisément le contraire. *Les femmes n'ont fait aucun chef-d'œuvre dans aucun genre*. Elles n'ont fait ni l'Iliade, ni l'Enéide, ni la Jérusalem Délivrée : ni Phèdre, ni Athalie, ni Rodogune, ni le Misanthrope, ni Tartufe, ni le Joueur ; ni le Panthéon, ni l'église de Saint Pierre, ni la Vénus de Médicis, ni l'Apollon du Belvédère, ni le Persée, ni le livre des Principes, ni le Discours sur l'histoire universelle, ni Télémaque. Elles n'ont

inventé ni l'algèbre, ni les télescopes, ni les lunettes achromatiques, ni la pompe à feu, ni le métier à bas, etc ; mais elles font quelque chose de plus grand que tout cela ; c'est sur leurs genoux que se forme ce qu'il y a de plus excellent dans le monde : *un honnête homme et une honnête femme.*

Voilà, ma très chère enfant, une lettre toute de morale. J'espère que mon petit sermon, pourtant, ne t'aura pas fait bailler. Embrasse ma chère Adèle, et ne doute jamais du très profond respect avec lequel je suis, pour la vie, ton bon papa.

JOSEPH DE MAISTRE.

Les dix commandements d'un commis

1. Tous les matins te lèveras
A six heures promptement.
2. Ton magasin bien ouvriras
A sept heures fidèlement.
3. Le plancher tu balayeras
Sans y manquer aucunement.
4. Comptoirs et bancs arroseras
Bien net et bien soigneusement.
5. Ton déjeuner toujours prendras
A huit heures exactement.
6. Les pratiques tu serviras
Au comptoir toujours poliment.
7. Hommes, femmes, respecteras
Afin de vendre chèrement.

La

CE

Qu

Qu

Qu

Qu

Qu

Qu

Qu

sées.

Qu

certain

Qu

Qu

Qu

Qu

Et

8. Ton inventaire toujours tu feras
Au moins une fois l'an.
9. Au magasin travailleras
Mais la semaine seulement.
10. Et tes panneaux poseras
Tous les soirs bien solidement.

EMILE D....

La Justice, Québec.

**CE QUE CERTAINES DEMOISELLES N'A-
VOUENT JAMAIS**

Que leur corset les étouffe.
Que la danse les fatigue.
Que leurs bottines sont trop justes.
Que rien ne leur pèse tant qu'un secret.
Que leur toilette est interminable.
Qu'elles sont toujours en retard.
Que leurs paroles n'expriment pas toujours leurs pen-
sées.
Qu'elles ont rougi en entendant prononcer le nom de
certain monsieur.
Qu'une telle est jolie, ou qu'une autre est à la mode.
Qu'elles lisent les romans.
Que ce n'est pas la dévotion qui les mène à l'église.
Qu'elles ne sortent pas toujours par affaires.
Et que tout cela est vrai.

PISSENLIT, que dis-tu ?

ORACLE. On veut, je ne sais pourquoi, que je fasse des oracles ; eh bien ! en voici un : si l'on m'avait laissé libre de me choisir un nom, je n'aurais pas pris celui que vous me donnez ; mieux eût valu pour moi m'appeler toujours *Dent de lion*. J'ai dit.

Le Pissenlit se mange en sale ; il est rafraîchissant et diurétique. Famille des Composées.

Le calendrier des moissons dans le monde entier

L'époque à laquelle se fait la moisson, dans une région peut servir de base pour indiquer d'assez près le moment où ont lieu l'épanouissement des fleurs, la maturité des fruits, etc.

Nous donnons, ci-dessous, un calendrier de l'époque des moissons dans le monde entier, dressé par les soins du ministre de l'agriculture. Ce document peut rendre des services aux arboriculteurs, en leur faisant connaître, sous ce rapport, la relation d'un pays quelconque avec le nôtre.

La moisson se fait en :

Janvier. — Australie, Nouvelle-Zélande, Chili, République Argentine.

Février et mars. — Mexique, Egypte, Turquie d'Asie, Perse, Syrie, Asie Mineure, Cuba.

Mai. — Afrique septentrionale, Asie centrale, Chine, Japon, Texas et Floride.

Juin. — Californie, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Orégon, Louisiane, Alabama, Georgie, Kansas, Colorado, Missouri.

Juillet. — Roumanie, Bulgarie, Hongrie, Autriche,

Franc
Nouve
Aod
gne, I
lombi
Sept
Norvè
Octo
Nov
Déc

CA

SER
guéris

Fan

M
H

“ C
Oui,

Je
hume
voir t

France, Russie méridionale, Nébraska, Minnesota, Nouvelle Angleterre, Haut-Canada.

Août. — Angleterre, Belgique, Hollande, Allemagne, Danemark, Pologne, Bas-Canada, Manitoba, Colombie Anglaise.

Septembre. — Canada septentrional, Ecosse, Suède, Norvège.

Octobre. — Russie septentrionale.

Novembre. — Pérou et Afrique méridionale.

Décembre. — Birmanie.

(*Revue horticole.*)

CAMOMILLE, que dis-tu ?

SERVICE ET GUÉRISON. Je débarrasse de la fièvre, je guéris les maux d'estomac.

Famille des Composées.

PÉNITENCE

Madeleine a péché ; mais au livre des cieux
Elle a blanchi sa page avec l'eau de ses yeux.

PENSÉES

“ Cela entre par une oreille, dit-on, et sort par l'autre. ”
Oui, mais on oublie que le cœur est entre les deux.

Mme DE MAINTENON.

Je voudrais que la vertu n'engendrât pas la mauvaise humeur ; cette ennemie de la société ne mérite pas d'avoir une si bonne mère.

GUEZ DE BBLZAC.

REBUS



EVAIQUE



COMPAGNON D'ATILLA



COMPAGNON D'ATILLA



EXPLICATION DE CE REBUS

Voiler une faute par un mensonge, c'est remplacer une tache par un trou.

TRADUCTION MOT A MOT

Voile, E, hune, faute, PAR hun, mensonge, C remplace E, hune, tache, PAR hun, trou.

PUISSANCE DU CANADA

Population : 4, 690,000.

Siège du gouvernement : Ottawa.

Gouverneur-général : Son Excellence le très honorable sir Frédérick Arthur Stanley, baron de Preston. Salaire : \$48,666.

MEMBRES DU CONSEIL PRIVÉ DE LA REINE EN CANADA.
(Formé le 17 octobre, 1878).

L'hon. sir John A. MacDonal, premier ministre, président du conseil et surintendant des affaires des sauvages.

L'hon. sir Geo. Eulas Foster, ministre des Finances.

- “ John Haggart, maître général des Postes.
- “ sir Hector L. Langevin, K.C.M.G., min. des Tr. pub.
- “ J. Hy. Pope, min. des Chemins de fer et Canaux.
- “ Mackenzie Bowell, ministre des Douanes.
- “ sir Adolphe Caron, K. C. M. G., min. de la Milice.
- “ C. H. Tupper, min. de la Marine et des Pêcheries.
- “ John Carling, min. d'Agric. et des Statistiques.
- “ John Costigan, ministre du Revenu de l'Intérieur.
- “ Jos. Adolphe Chapleau, secrétaire d'Etat.
- “ Edgar Dewdney, ministre de l'Intérieur.
- “ sir J. S. D. Thompson, K.C.M.G., min. de la Just.
- “ Frank Smith, sans portefeuille et sans traitement.
- “ J. J. C. Abbott, “ “ “

Le salaire du premier ministre est de \$8,000 ; celui des autres ministres est de \$7,000.

Le gouverneur-général est assisté par le *Conseil privé*.

La législation fédérale est entre les mains d'un *sénat* et d'une *chambre dite des communes*.

Notre bonheur n'est qu'un malheur plus ou moins solé.

DUCIS.

Les états et les gouvernements de l'Europe

ALLEMAGNE. (Empire). — Constit. du 16 avril 1871. — Le pouvoir appartient à la couronne de Prusse.

ALSACE-LORRAINE. — Loi du 4 juillet 1879.

ANHALT. (Duché) — Monarchie constitutionnelle héréditaire.

BADE. (Gd Duché) — Mon. const. héréd.

BAVIÈRE. (Royaume). Mon. const. héréd.

BREME. (Ville libre hanséatique). — Const. du 5 mars 1849. République.

BRUNSWICK. (Duché). — Loi du 12 nov. 1832. — Mon. const. héréd.

HAMBOURG. (Ville libre hanséatique). — Const. du 13 octobre 1879. République.

HESSE. (Gd Duché). — Const. du 17 décembre 1820. Mon. const. héréd.

LIPPE. (Principauté). — Const. du 6 juillet 1836. Mon. const. héréd.

LUBECK. (Ville libre). — Const. du 7 août 1874. Démocratie.

MECKLEMBOURG-SCHWERIN. (Gd Duché). — Loi fondamentale de 1755. — Mon. héréd. limitée par des états féodaux.

MECKLEMBOURG-STRELITZ. (Gd Duché). — Convention de 1755.

OLDENBOURG. (Gd Duché). Mon. const. héréd.

PRUSSE. (Royaume) — Const. du 31 janvier 1850. Mon. const. héréd.

REUSS. (Principauté). — Const. du 28 mars 1867. Mon. héréd.

REUSS. (Princip. Ligne cadette). — Loi fond. rév. le 20 juin 1856. Mon. const. héréd.

SAXE. (Royaume).— Const. du 4 septembre 1831.
Mon. const. héréd.

SAXE-ALTENBOURG. (Duché). — Loi fond. du 29
avril 1831. Mon. const. héréd.

SAXE-COBOURG & GOTHA. (Duché).—Const. du 3
mai 1852. Mon. const. héréd.

SAXE-MEININGEN. (Duché). — Loi fond. du 23
août 1819. Mon. const. héréd.

SAXE-WEIMAR-EISENACH. (Gd Duché) — Loi
fond. du 15 octobre 1850. Mon. const. héréd.

SCHAUENBOURG-LIPPE. (Principauté). — Cons. du
17 novembre 1868. Mon. const. héréd.

SCHWARZBOURG-RUDOLSTADT. (Principauté). —
Const. du 21 mars 1854. Mon. const. héréd.

SCHWARZBOURG-SONDERHAUSEN. (Principauté). —
Const. du 8 juillet 1857. Mon. const. héréd.

WALDECK. (Principauté).—Mon. const. héréd.

WURTEMBERG. (Royaume). — Const. du 25 sep-
tembre 1829. Mon. const. héréd.

ANDORRE. (République).—Décr. du 27 mars 1808.

AUTRICHE. (Empire). — Mon. const. héréd.

L'Empire d'Autriche se compose des états au-
trichiens et des états hongrois.

BELGIQUE. (Royaume).—Const. du 7 février 1831.
Mon. const. héréd.

DANEMARCK. Royaume.— Const. du 28 juillet
1866. Mon. const. héréd.

ESPAGNE. Royaume. — Const. du 30 juin 1876.
Mon. const. héréd.

FRANCE. République.—Const. du 25 février 1875.

GRANDE BRETAGNE. Mon. const. héréd.

GRECE. Royaume.—Const. du 28 novembre 1874.
Mon. const. héréd.

ITALIE. Royaume.— Mon. const. héréd.

LIECHTENSTEIN. Principauté. Charte du 20 oct.
1862. Mon. héréd.

LUXEMBOURG. Gd Duché — Const. du 17 oct. 1868.

MONACO. Principauté. — Mon. absolue hérédit.

MONTENEGRO. Principauté. — Code politique de 1855. Mon. absolue héréd.

PAYS-BAS. Royaume. — Loi fond. du 3 novembre 1848. Mon. const. héréd.

PORTUGAL. Royaume. — Charte fond. de 1852 Mon. const. héréd.

ROUMANIE. Royaume. — Const. de 1866. Indépendante depuis le traité de Berlin 13 juin 1877, la Roumanie a été érigée en royaume le 26 mars 1881. Mon. const. héréd.

RUSSIE. Empire. — Mon. absolue héréd.

SAINT MARIN. République.

SERBIE. Royaume. — Const. de juillet 1869. Mon. héréd. const.

SUÈDE ET NORWÈGE. Royaumes. — Mon. héréd. limitée.

SUISSE. Constitution fédérale du 29 mai 1874. République.

TURQUIE. Empire. — Const. du 23 décembre 1876. Monarchie const. héréd.

BULGARIE. Principauté. — Mon. héréd. const. sous la souveraineté de la Porte.

—Résumé du grand *Almanach catholique* de France.

LES FLEURS EN CHAMBRES

A l'obscurité et pendant la nuit, les plantes exhalent un gaz vénéneux, l'acide carbonique. Il est donc très contraire à l'hygiène d'entretenir nuit et jour des fleurs à l'intérieur des chambres à

coucher : il faut aux fleurs le soleil et la vaste liberté de l'atmosphère ; captives, elles punissent leurs imprudents admirateurs en viciant l'air qu'ils respirent : de là, les maux de têtes, des vertiges, et tout au moins un malaise et une langueur dont on est loin le plus souvent de soupçonner la véritable cause. Beaucoup de jeunes femmes sacrifient leur santé à leur amour excessif des fleurs.

DÉCOUPÉ.

A LA JEUNESSE.

Puisque nous le pouvons épargnons-nous ce triste souvenir

L'enfant qui grandit, emporte avec lui du passé : ses joies, ses douleurs, ses méfaits. Le souvenir en effet produit une impression qui donne de nouveau l'existence à ce qui n'est plus en réalité.

Laissons de côté le souvenir des joies, le souvenir des douleurs.

Les méfaits de la jeunesse font écho dans toute la vie. Cet écho, c'est une plainte lugubre qui attriste.

Parmi les fautes de l'enfance, il y en a dont le souvenir est plus amer : les fautes commises à l'égard de ses parents en font partie.

Ce point va fixer notre attention.

Oui, petits amis, *le plus douloureux souvenir de votre vie à venir sera celui des chagrins causés à vos parents pendant votre jeunesse*, souvenir qui se fera plus sentir encore lorsque les auteurs de vos jours auront cessé d'exister.

C'est l'expérience des anciens qui dit cela : et cette expérience, nous devons en tenir compte.

*
* *

L'enfant, devenu homme, ne peut s'empêcher parfois de se livrer à de rudes expiations pour venger sur l'âge mûr les fautes de l'adolescence.

Ecoutez ce récit que nous empruntons à l'*Almanach journal* de Palmé (juillet 1885).

“ C'était au mois de novembre 1776. Tout ce que le comté de Warwick renfermait de plus notable était réuni chez lady Fanny du Burg ; on attendait le docteur Johnson, qui avait rempli l'Angleterre de ses œuvres et le monde de son nom.

“ Le docteur n'arrivait pas. On attend : les heures s'écoulent, la soirée s'avance et le docteur ne vient pas.

“ Trompés dans leur attente, les invités allaient se séparer, lorsqu'enfin on annonce... le docteur Johnson ! La pluie découle de ses vêtements trempés et de sa vénérable tête nue toute mouillée.

“ Il s'avance vers la maîtresse de la maison et lui dit : “ Pardonnez-moi, Madame ; quand je vous ai promis d'être fidèle au rendez-vous, j'avais oublié que c'était le 21 novembre. ” Les convives se regardent et s'étonnent. Le docteur continue : “ Oui, Madame, c'était comme aujourd'hui ; il pleuvait et il neigeait : mon père me dit : “ Mon enfant, je ne suis pas bien ; va au marché de Wals-tall, et tu vendras les livres de mon échoppe, à ma place. ” Et moi, Madame, ingrat que j'étais, je refusai. Alors mon père me dit encore : “ Allons, mon enfant, sois bon, car je ne suis pas bien, et nous sommes pauvres, vois-tu. ” Et moi, Madame, orgueilleux que j'étais du savoir que mon père m'avait donné, je refusai, et il y alla, mon père, il y alla et... il y est mort, mon père ! Il y a quarante ans de cela, Madame ; et depuis quarante ans, le 21 novembre, je vais à Lichtfied, à pied, sans avoir mangé ; je me tiens quatre heures tête nue sur le

marché de Walstall, à cette place où mon père a tenu trente ans l'échoppe qui m'a nourri, et où il est mort par ma faute ! ”

“ Les convives ne se regardaient plus, mais ils pleuraient. ”

*
* *

Il fallait que le souvenir de la faute fut bien crucifiant pour porter à pareille expiation un homme comme le docteur Johnson.

Les effets ne sont pas aussi marqués chez tous, mais chez tous cependant, ils existent. Le cœur, toujours, en effet, finit par dire son mot et avouer ses torts.

*
* *

Il est de ces chagrins qu'on ne peut, ici-bas, éviter, parce qu'ils entrent nécessairement dans le cours de la vie.

Il n'en est pas ainsi lorsqu'il s'agit de la conduite à l'égard de ses parents. En effet, tout jeune homme (on doit en dire autant de la jeune fille) qui veut épargner à ses dernières années l'amer souvenir d'avoir été méchant enfant pour ses parents n'a qu'à le vouloir et à s'y mettre.

*
* *

Les parents sans doute ont des défauts. Qui n'en a pas ?

Nous oublions les défauts de nos amis. Mais les parents sont les plus tendres des amis !

Nous ne voyons point ce qu'il y a de défectueux dans nos bienfaiteurs. Mais les parents sont les plus grands bienfaiteurs de l'enfant !

*
* *

Parce qu'il est journallement en face des grandes choses de la nature, l'homme finit par ne plus voir les merveilles de cette nature.

Il en est ainsi de l'enfant à l'égard de ses parents ; vivant sans cesse avec eux, il oublie ce qu'ils sont, il oublie ce qu'il leur doit.

*
* *

Allons, jeunesse, que la piété filiale soit une des fleurs les mieux cultivées de votre jardin.

Ainsi donc, vous ne ferez jamais de peine à vos parents. Point de paroles grossières pour eux, point de refus, pas de lenteur dans l'exécution des ordres. Ne parlez jamais mal de votre père ni de votre mère. Soyez généreux à leur égard, donnez-leur partie de l'argent que vous gagnez. Aimez à travailler à leur place. Ne vous faites pas commander, prévenez.

*
* *

Si vous agissez de la sorte, votre conduite d'aujourd'hui sera le plus doux souvenir de votre vie de demain.

F. A. B.

REGLE DU JEU DE CASINO

Ce jeu, d'origine écossaise, est intéressant et animé sans fatiguer l'attention du joueur. Il se joue à quatre, et les vis-à-vis sont partenaires comme au whist. Il faut un jeu entier.

Le distributeur donne les cartes une à une, et après chaque tour, il en découvre une sur le tapis. Chaque joueur a en mains quatre cartes ; il y en a le même nombre de découvertes sur la table.

Le premier joueur voit s'il y a sur le tapis une ou plu-

sieurs
ou for
te car
par ex
mais c
trois,
Les
nent c
Si
levée,
Les

Si u
Clair
On
le tal
le tapi
de bor
Les
on red
pis, ju
A
tout c
cartes
Cha
comm

S
G
P
C

La p
couple
rêter l
Qua
coup,
partie

sieurs cartes semblables à une de celles qu'il a en main ou formant le même nombre, et dans ce cas, il jouera cette carte et fera une levée d'une ou plusieurs cartes. Ainsi par exemple, un dix enlèvera non-seulement tous les dix, mais encore le neuf et l'as, le huit et le deux, le sept et le trois, etc.

Les figures ne formant pas de nombre, elles ne prennent que leurs semblables.

Si le joueur ne se trouve pas dans le cas de faire une levée, il pose une carte sur la table à côté des autres.

Les autres joueurs font de même, chacun à leur tour.

CLAIR DE BORD.

Si un joueur enlève toutes les cartes du tapis, il fait *Clair de bord* et marque de suite un point.

On remet alors sur le tapis quatre cartes du talon ; si le talon est épuisé, chaque joueur dépose une carte sur le tapis, et le tour continue par le joueur qui a fait clair de bord.

Les cartes que les joueurs ont en main étant épuisées, on redonne des cartes, mais sans en découvrir sur le tapis, jusqu'à la fin des cartes.

À la fin du coup, si le dernier joueur fait une levée, tout ce qui est sur le tapis est enlevé par lui ; sinon, ces cartes restent.

Chaque couple d'associés compte ensuite ses levées comme il suit :

MANIÈRE DE COMPTER.

Supériorité dans le nombre des cartes...	1 point;
“ dans le nombre des piques...	1 point
Grand Casino (dix de carreau).....	4 points
Petit Casino (deux de pique).....	2 points
Chaque as, un point.....	4 points

Total 12 points

La partie se compose donc de douze points, le premier couple de joueur qui les réunit gagne. On peut alors arrêter la partie en *s'y tenant*.

Quand on fait la partie *bredouille*, c'est-à-dire en un coup, sans que les adversaires fassent un seul point, cette partie se compte double.

Proverbes relatifs à la santé et à l'hygiène

La pauvreté est la mère de la santé.
La santé est fille de la frugalité.
Si tu veux vivre sain, fais-toi vieux de bonne heure.
La propreté entretient la santé.

Lever à six, manger à dix,
Souper à six, coucher à dix,
Fait vivre l'homme dix fois dix.
Lever à cinq, dîner à neuf,
Souper à cinq, coucher à neuf,
Fait vivre l'homme nonante neuf.

Pour vivre longtemps, vêtez-vous chaudement et mangez frugalement.

Ne manger que pour se garder de mourir.
Sois sobre, un corps gras maigrit l'âme.
Ne mange rien de cru, ni ne va pieds nus.
Pain d'hier, chair d'aujourd'hui et vin d'un an font l'homme sain.

L'eau qui court ne porte point de venin.
Eau froide et pain chaud ne firent jamais bon ventre.

Tête fraîche, ventre libre et pieds chauds.
Ne fais un four de ton bonnet, ni de ton ventre un jardinet.

Le trop n'est jamais sain.
Fais de la nuit la nuit et du jour le jour, et tu vivras joyeusement.

Se coucher de bonne heure et se lever matin rend le corps sain.

Une heure de sommeil avant minuit vaut mieux que deux heures après.

Si tu veux devenir malade, lave-toi la tête avant de te coucher.

DÉCOUPÉ.

CO
L'usa
légal a

La ver
Le pie
La bra
La per
La cha
Le mill
Mille n

Verge
Perche
Chaîne
Acre
Mille c

Livre
Once
Quinta
Tonne

Gallon
Pinte
Minot
Baril
Bois
glais.
La p
variati

POIDS ET MESURES

COMPARÉS AVEC LE SYSTÈME DÉCIMAL FRANÇAIS.

L'usage du système décimal français est facultatif et *légal* au Canada.

MESURES DE LONGUEUR.

La verge	3 pieds anglais	ou 91½	centimètres
Le pied	12 pouces	ou 30½	“
La brassé	2 verges	ou 1 m. 83	“
La perche	5½ verges	ou 4 m. 57½	“
La chaîne	22 verges	ou 20 m. 2	“
Le mille	1760 verges (ou 80 chaînes)	1610 m. 40 cent.	
Mille marin	2006 verges (ou 120 nœuds)	1852 m. 40 cent.	

MESURES DE SUPERFICIE.

Verge carrée	vaut un carré de 91½ cent. de côté.
Perche carrée	vaut 30½ verges carrées ou 25 m. 25 c.
Chaîne carrée	vaut 16 perches carrées ou 4 ares 4 c.
Acre	vaut 6 chaînes carrées ou 40 ares 40 c.
Mille carré	vaut 640 acres ou 309 hectares 70 c.

MESURES DE POIDS.

Livre	vaut 453 grammes	59 centigrammes.
Once	vaut 28 grammes	35 “
Quintal	vaut 100 livres	ou 45 kilog. 35 gr.
Tonne	vaut 20 quint. ou 2000 livres	ou 907 k. 18 g.

MESURES DE CAPACITÉ.

Gallon	vaut 4 pintes	ou 4 litres 54 centil.
Pinte	vaut 2 chopines	ou 1 litre 13 centil.
Minot (bushel anglais)	8 gallons	ou 30 litres 34 centil.
Baril	25 gallons	ou 1 hectol. 13 litres.
Boisseau français	vaut à peu près le demi-minot anglais.	

La piastre (\$), divisée en 100 centins, vaut (sauf les variations du change) 5 fr. 25.

— *Paris-Canada.*

RECETTES

		\$	Cts
	5		

DÉPENSES

		\$	Cts

RENSEIGNEMENTS DE TOUS LES JOURS

TÉLÉGRAPHIE. (Tarif). — En Canada, une dépêche de 10 mots, 25 centins. 1 centin pour chaque mot en plus.

LETTRES. (Tarif). — Canada et Etats-Unis : 15 grammes ou un demi-once, 3 centins.

Pays de l'*Union postale*, (Antilles anglaises, Montévidéo, Buenos-Ayres, Russie d'Asie, Japon, 5 centins par demi-once.

CARTES POSTALES. — D'un centin pour le Canada et les Etats-Unis, de 2 centins pour les pays de l'*Union postale* (l'Europe, les colonies françaises, l'Egypte, Cuba).

MANDATS-POSTES. — En Canada, 2 centins jusqu'à \$4 ; 5 centins de 4 à 10 piastres...

MATIÈRES DIVERSES PAR LA POSTE. — Brochures, circulaires imprimées, manuscrits d'ouvrages et de journaux, épreuves, gravures, musique, photographie, graines, racines, 1 centin par 4 onces.

PAQUETS POSTAUX. — En Canada, les paquets fermés aux extrémités et aux côtés et ne pesant pas plus de 5 livres, et n'ayant pas plus de 2 pieds sur la longueur et 1 pied sur la largeur ou épaisseur, 6 centins par 4 onces.

N. B. Si le paquet est expédié à la Colombie Britannique, ou à Manitoba (Winnipeg excepté) par voie des Etats-Unis, la limite du poids est 2 livres et 4 onces.

TARIF POUR VOITURES DE LOUAGE. — (Québec). D'aucun endroit à un autre dans les limites de la cité, pour voiture à un seul cheval : 1 personne, 25 centins ; 2 personnes, 40 centins.

A L'HEURE. — Première heure, 1 personne, 50 centins ; 2 personnes, 60 centins. Pour les heures subséquentes : 1 personne, 40 centins, 2 personnes, 50 centins.

MONTREAL. — D'un endroit à un autre (le temps n'étant pas de plus de 20 minutes) pour voiture à un seul cheval, une ou deux personnes, 25 centins. Si le temps n'excède pas 30 minutes ; 40 centins pour 1 ou 2 personnes ; 60 centins pour 3 ou 4 personnes.

A L'HEURE. — Première heure, une ou deux personnes, 75 centins ; 3 ou 4 personnes, \$1.00. Pour les heures subséquentes, 1 ou 2 personnes, 60 centins ; 3 ou 4 personnes, 75 centins.

A VENDRE

Dictionnaire des verbes irréguliers, par F.A. Baillairgé, 72 pages... ..	25 cts
Histoire d'un établissement de colonisation, par T. Provost, Ptre, 152 pages... ..	25 cts
Çà et là sur Mgr Bourget (avec portrait), par Jean Baptiste	10 cts
Mgr Smeulders à Joliette (avec portrait), par F.A. Baillairgé	10 cts
Collection du <i>Couvent</i> depuis 1886. Chaque année	
brochée ...	25 cts
reliée ...	35 cts
Collection de l' <i>Étudiant</i> depuis 1885, chaque année,	
brochée ...	70 cts
reliée ...	\$1.00

S'adresser à F. A. Baillairgé, rédacteur de l'*Étudiant* et du *Couvent*, Collège Joliette, P. Q.

P. S. Le rédacteur de l'*Étudiant* exécute à bon marché toute impression que l'on veut bien lui confier.

L'*Étudiant* et le *Couvent* sont une bonne voie d'annonces.